

FACTURE N° 5020016

N/REF : 9/01/2025 18H17 C:000037 I:02159
V/REF : 53549250001
V/Email reçu le Jeudi 09/01/2025 à 18H17

SELON DEVIS N° 4110059

Le triangle Part Dieu
C/O BNPP REPM 53549
50 COURS DE L'ILE SEGUIN
CS 50280
92650 BOULOGNE BILLANCOURT CEDX

IMMEUBLE : LE TRIANGLE
117 BOULEVARD VIVIER MERLE
69003 LYON

Saint Priest, le 06 Février 2025

ADRESSE : ALLEE N 117 (MERLE)
ACCES - CODE PORTAIL : 2660#
CODE BOITE A CLÉ EN HAUT DE LA RAMPE PARKING, DANS LAQUELLE SE TROUVE
UN BADGE : 6521 + UNE CLEF A REMETTRE DANS LA BOITE QUI DONNE ACCES A
TOUS LES LOTS EN TRAVAUX

Motif de la demande : Votre accord sur notre devis n° 4110059 du 26/11/2024 d un montant de
5448,70€ TTC

Donneur d'ordre : M. D. COUDEGNAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

TRAVAUX REALISES LE 22/24 ET 06/02/2025
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION SURBAISSE 4X4 ET SON EQUIPE
CURAGE PAR PROCEDE HYDRAULIQUE DU RESEAU EU/EV/EP, CURAGE GENERALE DES
2 COTES A ET B.
MISE EN PLACE DE 15 SCELLES DE DEBOUCHAGE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT.

COMMENTAIRES : CB LCOMPTER Email envoyé le 06/02/25 à 15H51 M. D. COUDEGNAT

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	4540,59	4540,59
	TOTAL H.T.		4540,59
	T.V.A. a 20,00%		908,11
	TOTAL T.T.C.En EURO		5448,70

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



**BNP PARIBAS
REAL ESTATE**

PROPERTY MANAGEMENT

LIBELLE DE LA PRESTATION

CURAGE RÉSEAUX
REFERENCE INTERNE BNPP REPM
100 CHARGES COMMUNES GENERALES

1C K00 K00 900 Entret.& petites réparat. (CC)

Ordre de Service 2025
N° 53549250001



IMMEUBLE	FOURNISSEUR
📍 LE TRIANGLE 117 BD VIVIER MERLE 69003 - LYON Contact : DELIGNE Claire ☎ : - 📠 : ✉ : claire.deligne@realestate.bnpparibas	📍 SOLYDEC FRS N° : 3735 3 RUE MAURICE AUDIBERT 69800 - SAINT-PRIEST Contact : ☎ : - 📠 : ✉ : administratif@servimo.fr

Nous, Société BNP PARIBAS REPM, agissant pour le compte de LE TRIANGLE PART DIEU en notre qualité de Mandataire de l'immeuble cité en référence, vous passons commande des travaux **selon votre devis référencé n° 4110059 du 26/11/2024** pour un montant global et forfaitaire arrêté à la somme de :

4 540,59 Euros HT, soit 5 448,71 Euros TTC

(avec TVA applicable à 20%)

DEFINITION DES TRAVAUX

Les prestations concernant ces travaux seront réalisées sur la base des documents ci-après énoncés :

- Le présent Ordre de Service et ses conditions générales.
- La norme NF P 03.001 de décembre 2000 régissant les marchés privés.
- Le devis de l'entreprise.

Les travaux devront être exécutés suivant les lois, décrets arrêtés, règlements, DTU et normes en vigueur ainsi que les règles de l'art en usage.

En particulier, seront respectées les dispositions du Code du Travail relatives à la protection des travailleurs vis-à-vis des risques électriques, à savoir l'article R4215-1 et suivants, l'article R4226-1 et suivants, l'article R4544-1 et suivants.

DETAIL DE LA PRESTATION

CURAGE RÉSEAUX

MISE A DISPOSITION D'UN CAMION SURBAISSE 4X4 ET SON EQUIPE
CURAGE PAR PROCEDE HYDRAULIQUE DU RESEAU EU/EV/EP, CURAGE GENERALE DES
2 COTES A ET B.
MISE EN PLACE DE 15 SCELLES DE DEBOUCHAGE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT.

DELAI D'EXECUTION

Les travaux devront être réalisés **AVANT LE 15/02/2025 AU PLUS TARD.**

Nous vous remercions de prendre contact avant toute intervention avec DELIGNE Claire.

FACTURATION

La facturation s'effectuera comme suit :

LE TRIANGLE PART DIEU
C/O BNPP REPM 53549
50 cours de l'île Seguin, CS 50280
92650 Boulogne-Billancourt Cedex

Très important: toute facture non libellée comme telle ne pourra être réglée.

Pour rappel la transmission de vos factures à BNP PARIBAS REAL ESTATE PROPERTY MANAGEMENT se fait de manière dématérialisée (PDF) par l'intermédiaire de l'adresse mail suivante :

repm.factures@realestate.bnpparibas

Chaque facture doit être accompagnée dans le même PDF de son Ordre de Service / Bon de commande qui lui est rattaché. **1 mail = 1 pièce jointe (facture + Ordre de Service / Bon de commande).**

CONDITION DE PAIEMENT DES TRAVAUX

- 100% du montant global des postes du devis à la réception des travaux ou situation à chaque fin de mois
- Acompte à la commande : 0 %
- Retenue de garantie : 0 % libéré suivant réglementation en vigueur, 12 mois après la réception des travaux au titre de la retenue de garantie qui est applicable également sur les éventuels travaux supplémentaires.

MODE DE REGLEMENT

La situation de fin de travaux sera adressée par l'entreprise à BNP PARIBAS REPM avant le 25 du mois pour vérification.

BNP PARIBAS REPM effectuera le règlement par virement à 45 jours fin de mois.

RECEPTION DES TRAVAUX

Les travaux feront l'objet d'une réception unique. L'entreprise disposera d'un délai maximum de 0 semaine(s) pour lever les éventuelles réserves.

Fait à Lyon, le 09/01/2025
En 2 exemplaires originaux

LE CLIENT

LE TRIANGLE PART DIEU
C/O BNPP REPM
Représenté par
GUY Laurent

Laurent
GUY

Signature numérique
de Laurent GUY
Date : 2025.01.09
18:07:50 +01'00'

Damien Coudignat



Signature numérique
de c60663
Date : 2025.01.09
11:51:34 +01'00'

LE FOURNISSEUR

SOLYDEC

Représenté par
(Cachet et signature)

 **SOLYDEC**
3 Rue Maurice Audibert
69800 SAINT PRIEST
Tél. : 04 72 78 88 78
RCS LYON 318 197 860

OS ne provenant pas d'AOS

OS n° 53549250001
Montant : 4 540,59 € HT

Retourner impérativement
un exemplaire signé de cet OS
avec la facture.